
Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 8 novembre 2019.

Porté à l'affichage le 20 novembre 2019.

Le Conseil Municipal réuni le 8 novembre 2019, à 20 H, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **VALIDE**, l'ajout de trois points à l'ordre du jour :
 - Créations de postes
 - Mise en place du plan de maitrise sanitaire à la cantine
 - Modification de la Commission d'appel d'offres
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de maintenir les tarifs de 2019 en 2020 pour l'ensemble des services communaux ;
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de porter la candidature de la commune auprès de la communauté de communes pour le projet Résidence séniors ;
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'allouer une indemnité au Percepteur avec un taux de 100% ;
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de renouveler un des ordinateurs de la mairie, devenu obsolète ;
Suite à la coupure de courant au Bourg, le conseil se poursuit à la lueur des téléphones portables...
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à engager les dépenses d'investissement en 2020 à hauteur de 56 737.75 euros ;
- **REFUSE**, à l'unanimité, d'accorder une subvention au Secours Populaire et à l'AMF Téléthon ;
- **REFUSE**, à l'unanimité, de renouveler la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis ;
- **APPROUVE**, à l'unanimité, une motion pour le maintien des Trésoreries de Cuisery, Tournus, et Sennecey-le-Grand ;
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique à 8,51/35^{ème} et d'un poste d'adjoint technique à 3,05/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2020 ; **APPROUVE** le nouveau tableau des effectifs ;
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de faire la mise en place du Plan de Maitrise Sanitaire de la cantine par les services de la commune ;
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de modifier la Commission d'Appel d'Offre comme suit : sortie de Monsieur Didier BOIREAU, entrée de Messieurs Daniel PAUTET et Georges RAVAT ;
- **PREND CONNAISSANCE** :
 - D'un prochain bilan sur l'éclairage public, porté par le SYDESL et l'ATD
 - De l'avancée du PLUI

La séance est levée à 22h30

Secrétaire de Séance : Yannick DUMONT

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.